

mgen[★]

Section Martinique
Bulletin des adhérents

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI
CHOISI
MGEN**

n°35
Juin 2016

Sommaire

- 2 Zoom
- 3 Editorial
- 4 L'action en section des militants
- 6-7 Rapport d'activité
- 8 Rencontres mutuelles du 1er juin 2016
- 9 Le Conventionnement
- 11 Les solutions logement MGEN
- 12 MGEN agit pour vous
- 14-15 Espace séniors : L'ostéoporose...Et vous ?

Espace Mutuel MGEN/MGEN Filia

Quartier Acajou - 97232 Lamentin

Tél. : 0821 011 972

Courriel : sd972@mgen.fr

Fax : 0596 75 16 46

Site internet : mgen.fr

Horaires :

Lundi à jeudi : 8h00 - 16h00

Vendredi : 9h00 - 16h00

Horaires vacances scolaires :

Lundi à jeudi : 8h00 - 15h30

Vendredi : 9h00 - 15h30

Zoom

Exposition « CARTOONING FOR PEACE »



Depuis mars 2013, Cartooning for Peace propose aux établissements scolaires une exposition pédagogique itinérante de dessins de presse consacrée aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

MGEN a soutenu cette initiative conforme à ses valeurs fondatrices de solidarité et de tolérance.

L'objectif est de proposer aux enseignants des supports permettant d'analyser en classe le rôle fondamental du dessin de presse et de la liberté d'expression, de travailler et dialoguer autour de thématiques fondamentales.

Dans le cadre de notre solide partenariat avec l'Académie Martinique, il est donc possible pour les établissements et les écoles d'emprunter cette exposition, même partiellement, ce qu'ont déjà fait 6 établissements.

Pour tout renseignement :

Flore PERMAL, Déléguée de la section
fpermal@mgen.fr ou 06 96 44 17 04

Votre Espace d'Accueil et d'Écoute

Nos psychologues vous reçoivent

de 9h00 à 17h00 tous les mercredis

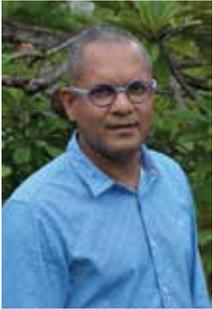
Tél :
05 96 75 34 80
ou
06 96 28 92 55

Directeur de publication : Max Mansuela

Responsables de la rédaction : Marie-Catherine Ginier - Flore Permal

Photographies : Roland Dorival

Comité de rédaction : Henri Marie-Nelly - Isabelle Absalon - France-Lise Zou - Sylvie Boisson - Yolande Salpérier - Marie-Josette Areto - Katia Jordan - Mylène Joseph-Edouard
Maquette - Infographie : Monique Delannay Jean-Noël - CANOPÉ - Martinique



Éditorial

Préparons l'avenir pour l'adhérent et avec l'adhérent

Chers adhérents,

Une candidature n'est pas spontanée, c'est le résultat d'un consensus qui marque un désir de renouvellement pour continuer à promouvoir les idées du mouvement mutualiste MGEN.

Sollicité par mes pairs, j'ai présenté ma candidature au poste de président de la section MGEN. J'ai entrepris cette démarche après mûre réflexion. En effet, ce poste confère des responsabilités pleines et entières que j'ai su jauger avant de me lancer dans cette belle aventure.

Vice-président de la section Martinique pendant quelques années, j'ai pu appréhender la gestion interne d'une telle entité mais ai également pu déceler les points d'amélioration. Ainsi, je suis conscient de l'ampleur de la tâche qui m'est désormais confiée. Homme de défi, je saurai les relever avec l'appui de toute l'équipe actuellement en place. C'est ensemble que nous œuvrons pour demain, pour préparer l'avenir pour l'adhérent et avec l'adhérent.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus qui rejoignent notre comité de section, et tiens à saluer le travail de mon prédécesseur, Michel PRIVAT, qui s'est pleinement investi dans ses missions et le remercie particulièrement pour son engagement personnel. Il a su mener la section avec l'aide de ses pairs vers des chemins plus favorables.

Je remercie ceux qui ont œuvré au sein de notre comité de section depuis plusieurs années et qui ne se sont pas représentés soit pour des raisons professionnelles ou personnelles soit à cause de la limite d'âge prévue par nos statuts en vigueur.

Ce milieu d'année 2016 a su nous apporter son lot de nouveaux projets que nous saurons mener à bien :

- Mettre en œuvre notre projet local en l'insérant dans le projet régional Antilles-Guyane afin d'inscrire l'action MGEN Martinique dans un cadre plus lisible, mais aussi l'articuler avec les autres

échelons de l'action mutualiste Fédérale de notre territoire et de notre Région. En effet, nous prôtons l'ouverture dans le cadre de nos différentes actions militantes.

- Soutenir l'action de nos militants retraités
- Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux militants issus de la MGET pour leur permettre de continuer leur engagement militant, d'enrichir MGEN Martinique de leur expérience mutualiste dans les métiers de la sphère environnementale et territoriale, et de mettre en valeur la Fondation de la route (prévention des risques routiers) et de l'IRPS (Institut de Recherche en Prévention et santé).

De plus, l'actualité florissante en matière d'évolution de la nouvelle gamme d'offres, de la nouvelle offre jeune, le rapprochement avec le groupe Harmonie Mutuelle, et la mise en perspective des constructions communes dans l'intérêt des adhérents, motivent l'engagement de MGEN à faire face aux mutations. Ces dernières se sont accélérées depuis la mise en place dans le droit français des directives assurantielles Européennes (Solvabilité 2).

Notre Mutuelle est confrontée à des enjeux majeurs, et le contexte tant politique que social l'engage fortement à procéder aux évolutions de son organisation et de son système prestataire dans le respect et la promotion des valeurs qui l'animent.

Pour accomplir au mieux ma mission, l'ancrage militant des élus, des correspondants et des salariés MGEN demeure notre force, il est un levier au service de l'intérêt de nos adhérents.

C'est avec un optimisme particulier que j'aborde ce mandat.

Je tiens à vous remercier pour votre votre soutien.

Amicalement,

Max MANSUELA,
Président de la section Martinique

Les élus du Comité de section

Les nouveaux élus pour 6 ans

Monique Aglaé
Michel Cantobion
Valérie Vertale-Loriot
Isabelle Absalon Asselin de Beauville
Michel Privat
Raymond Rodride
Sylvie Boisson
France Lise Zou
Luc Lafronrière

...rejoignent les autres membres déjà élus du comité de section

Max Mansuela	Clidar Pancarte
Thierry Hontarrède	Marie-Étienne L'Inconnu
Henri Marie-Nelly	Guyène Almont
Sandra Melgire	Yves Berté
Jacques Mesdouze	Maurice Marlet
Christine Soundourom	Marie-Catherine Ginier
Nadia Accus-Adaine	Roland Dorival
Marie Michelle Toussaint	Josette Nicole
Mireille Renard	Jocelyne Jean-Baptiste

L'action des militants en section

La **Commission permanente** en section composée du Président, du Directeur et de la Déléguée est l'organe décisionnel des déclinaisons politiques et opérationnelles des objectifs nationaux.

Le travail des militants élus s'organise en commissions qui viennent appuyer le quotidien en section :

- la **Commission Solidarité Prestations spécifiques** est chargée d'analyser et de statuer sur les dossiers de demandes d'aide d'urgence pour nos mutualistes qui rencontrent des difficultés
- la **Commission Vie militante et Communication** élabore le bulletin et participe à l'amélioration de la communication avec nos adhérents
- la **Commission Prévention** a pour objectif d'ancrer MGEN Martinique comme acteur global de santé en mettant en œuvre des actions pour prévenir les risques professionnels et non professionnels, à destination de nos mutualistes, du public scolaire, et du grand public
- la **Commission Environnement et Territoires** est la toute dernière née de la fusion MGET/MGEN, afin de traiter au plus près les spécificités de la population de l'environnement, de l'écologie et des territoires. Cette commission est composée entre autres d'élus issus de la MGET à même de mettre à profit leur valeur ajoutée, fruit de leur imprégnation dans leur ancien périmètre d'influence.
- la **Commission Développement** vient en renfort des projets et actions menés en section par l'équipe permanente et les salariés



La Commission permanente accompagnée de notre Administratrice Nationale Chargée de la Région Antilles-Guyane, Yvelle Marie-Maréchaux



La Commission Communication en plein travail

CA NOUVEAUX ENSEIGNANTS NO PÉ

CULTIVONS
ENSEMBLE NOS
COMPÉTENCES

CONTACT
Atelier CANOPÉ de Martinique
Twitter@canopeM
www.cndp.fr/crdp-martinique
05 96 61 45 79

CONTACT
nouveaux-enseignants
@reseau-canope.fr

RENDEZ-VOUS SUR
reseau-canope.fr/
nouveaux-enseignants



Ressources
pédagogiques,
formations
et conseils
dans plus
de 100 lieux
d'accueil

reseau-canope.fr/
nouveaux-enseignants



Le rapport d'activité

Une nouvelle gamme d'offres, une réponse à une demande forte des adhérents

Au cours des Rencontres mutuelle organisées le 18 mars 2015, les adhérents étaient invités à débattre : « MGEN évolue, j'y participe ». Les interventions ont été très constructives. Les réflexions des participants à ces rencontres organisées dans toutes les Sections ont permis au Bureau National d'affiner son projet de réforme.

Les délégués élus de votre section étaient présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2015 qui a adopté à 91% la nouvelle gamme d'offres de votre mutuelle. Elle est composée de quatre offres globales :

MGEN INITIALE	Évolution de l'offre MGENERATION Initiale lancée en septembre 2014. Cette offre assure une couverture santé et prévoyance de qualité complète à tarif accessible pour les jeunes en début de carrière.	MGEN RÉFÉRENCE	Évolution de l'offre globale historique. Cette offre permet de bénéficier de remboursements renforcés pour toute la famille sur l'optique, le dentaire et la pharmacie.
MGEN ÉQUILIBRE	Cette offre permet de bénéficier d'une prise en charge renforcée des dépassements d'honoraires et un forfait « Se soigner autrement » avec l'ostéopathie, l'acupuncture, l'homéopathie, la diététique et la chiropraxie...	MGEN INTÉGRALE	Cette offre permet de bénéficier d'une offre complète avec des remboursements optimisés sur l'ensemble des garanties, et des forfaits « Se soigner autrement » et « Prévention » renforcés.

Toutes ces offres protègent bien plus que votre santé. Elles incluent pour une cotisation unique :

- des solutions de prévoyance pour vous protéger, ainsi que vos proches contre les aléas de la vie
- des services pour vous accompagner au quotidien
- des actions sociales et solidaires pour vous aider en cas d'imprévus.

La bascule de l'offre globale à MGEN Référence et de l'offre MGenération Initiale vers MGEN initiale a été opérée le 1er janvier 2016.

À partir du 1er janvier 2017, les adhérents qui le désirent pourront choisir parmi les 4 offres, celle qui correspond davantage à leurs besoins. Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de nous.

MGEN accentue sa visibilité

En cette période de grande mutation de notre mutuelle, la communication avec nos adhérents est primordiale pour les rassurer, pour les fidéliser. Nous devons continuer d'innover et trouver d'autres formes de communication. Les adhérents en actualisant régulièrement leurs adresses postales et mail reçoivent régulièrement nos bulletins d'information.

MGEN a mis en place une campagne de communication afin de se faire connaître auprès du grand public.

Afin de donner plus de visibilité à notre section, MGEN Martinique a fait l'objet de publications dans le quotidien France Antilles, a bénéficié d'une pleine page dans «Tom pouce», un magazine à destination des enseignants et des parents d'élèves. MGEN s'ancre davantage dans le monde socio-économique en tant qu'entreprise de l'économie sociale et solidaire. Un portrait de notre Directeur Yves BERTÉ a été publié en pleine page dans le «Madin Mag» d'octobre 2015.

MGEN a participé en qualité de partenaire privilégié à l'opération grand public « Sentez-vous sport » organisé par le CROSMA sur la plage de Corps de garde à Sainte Luce le dimanche 13 septembre 2015 pour la valorisation du «Sport Santé» à travers la découverte d'activités.

MGEN prend soin de tous avec son offre EFFICIENCE SANTE

La réforme de ses statuts lui permet d'accueillir de nouveaux adhérents, fonctionnaires et salariés du privé, en couverture individuelle et couverture santé collective. Désormais, MGEN prend soin de tous.

En octobre 2015, MGEN a tenu un stand au Centre commercial la Galléria pour une action dans cette dynamique de développement.

Fonctionnement de la section - Sept 2015 à juin 2016

Le Comité de Section s'est réuni 5 fois en 2015 pour conduire au mieux l'action mutualiste départementale, mettre en œuvre le projet de section et trouver des solutions aux attentes des adhérents dans le respect des délégations reçues du Conseil d'Administration.

Rayonnement de la MGEN. Des élus du Comité de Section représentent MGEN à la MFP (Mutualité Fonction Publique) à la CRESS (chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), à l'UR (l'Union Régionale de la Mutualité Française Martinique) et à l'UTMM (Union Technique Mutualiste de Martinique). Ils prennent également une part active aux réunions de la CAAS (Commission Académique d'Action Sociale du Rectorat).

Le Club des retraités. Nous avons un club des retraités avec des animateurs très dynamiques qui mettent en œuvre des activités gratuites et des loisirs pour éviter l'isolement de nos aînés. Les séances de cinéma le lundi, l'exposition du club photo, les marches, le scrabble,... rencontrent un franc succès. Les ateliers du club sont accessibles à tous les adhérents MGEN.

LA POPULATION DE NOTRE SECTION MGEN		
MGEN	Personnes gérées en Sécurité Sociale : 15 501 assurés sociaux - 6 136 ayants droits Mutualistes : 23 388 adhérents 14 373 membres participants - 1 membre associé 9 014 bénéficiaires	Personnes non gérées en Sécurité Sociale : 4 375 personnes Non mutualistes : 2 624 assurés sociaux
MGEN FILIA	1356 adhérents dont : 836 d'origine MGEN - 520 d'origine MAIF	
CMU	514 personnes dont : 51 RO également MGEN - 43 sur complémentaires CMU	
LES DEPENSES EN SANTE		
Dépenses Sécurité Sociale : 30 841 143€ Dépenses MGEN Complémentaire Santé : 9 618 917,95 € dont : Maladie : 5 383 612,47 € Hospitalisation : 1 813 793,57 € - Optique : 1 341 114,81 € - Dentaire : 1 080 397,10 €		
PRESTATIONS SPÉCIFIQUES MGEN : 927 458,52 €		
PRÉVOYANCE	Allocations Journalières : 302 018,24 € - 98 bénéficiaires Allocations Décès : 75 965,00 € - 95 bénéficiaires Aide Mutualiste Aidant : 2 750,00 € - 7 bénéficiaires Dépendance Totale : 46 865,80 € - 33 bénéficiaires Service d'Aide à Domicile SAD Dépendance : 12 160,00 € - 9 bénéficiaires Service d'Aide à Domicile SAD Perte Totale d'Autonomie : 544,00 € - 2 bénéficiaires Service d'Aide à Domicile Assurance : 16 325,00 € - 70 bénéficiaires	Allocations d'Invalidité : 68 075,30 € - 28 bénéficiaires Aide à la maternité : 20 800,00 € - 125 bénéficiaires Perte Temporaire d'Autonomie : 6 000,00 € - 5 bénéficiaires
PRESTATIONS ORHADE (Orphelinat - Handicap - Dépendance)		
Orphelinat : 99 354,17 € - 135 bénéficiaires Handicap : 56 970,83 € - 150 bénéficiaires Dépendance : 17 071,00 € - 38 bénéficiaires		
ACTION SOCIALE		
Soins Coûteux : 50 880,09 € - 521 bénéficiaires Service d'Aide à Domicile SAD Action sociale : 3 240,00 € - 17 bénéficiaires Solidarité : 66 955,09 € - 57 bénéficiaires de prêts ou avances et 81 484,00 € - 82 bénéficiaires		
PID Prestation Invalidité Décès : 883 516,62 € / 275 bénéficiaires		
SERVICES		
Assurance de Prêts Prestations : 7 646,00 € - 10 prêts Souscriptions : 201 159 459,45 € de capital garanti 1 155 adhésions - 982 prêts 31 340 206,51 € de capital garanti 154 adhésions - 109 prêts	Assurance chômage Prestations : 0,00 € - 0 prêt Souscriptions : 42 568,62 € de capital garanti 61 adhésions - 38 prêts 4 310,49 € de capital garanti 6 adhésions - 6 prêts	Garantie Caution Acquisition Souscriptions : 43 922 836,46 € de capital garanti 466 adhésions - 416 prêts 9 375 426,67 € (61,6 %) de capital garanti 46 adhésions - 31 prêts

Rencontres Mutuelles du 1er juin 2016

Les adhérents et les militants MGEN étaient réunis au foyer de l'ESPE à Pointe des Nègres pour participer aux « Rencontres Mutuelles », un rendez-vous important pour débattre de l'évolution de notre Mutuelle.



Des interventions
de qualité

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- **L'Assemblée Générale de Section de vote**
- **Les Rencontres Mutuelles**

L'Assemblée Générale de Section de vote a élu, pour deux ans, les délégués qui représenteront notre section aux Assises et Assemblées Générales MGEN.

Les titulaires : Max Mansuëla, Yves Berté, Flore Permal, Sylvie Boisson, Roland Dorival

Les suppléants : Jocelyne Jean-Baptiste, Mireille Renard, Luc Lafrontière, Michel Cantobion, Isabelle Absalon Asselin de Beauville

Les militants ont ensuite débattu autour de deux thèmes :

- La mise en place de la nouvelle gamme d'offres et premiers bilans
- L'accueil des adhérents issus de la MGET

Les échanges qui ont suivi ont permis de dresser un premier bilan d'étape de « MGEN Santé Prévoyance », la nouvelle gamme d'offres qui remplace depuis le 1er janvier 2016 l'offre globale historique et MGénération Initiale.

Les participants ont exposé les améliorations déjà ressenties dans les prises en charge et les remboursements ainsi que la satisfaction de pouvoir choisir à compter du 1er janvier 2017 l'offre qui correspondra le mieux à leurs besoins.



S'agissant de l'accueil des adhérents issus de la MGET, après avoir présenté la genèse de la fusion MGET/MGEN, Willy Delor, l'ancien Président de MGET Martinique a noté une intégration sans difficultés majeures et un accueil chaleureux et convivial au sein de la section Martinique.

Le Conventionnement

Comment trouver les praticiens des réseaux agréés, partenaires ou conventionnés ?

Interrogez votre espace personnel sur le site internet **mgen.fr** pour :

- Les dentistes et/ou orthodontistes conventionnés MGEN
- Les opticiens agréés OPTISTYA
- Les audioprothésistes partenaires AUDISTYA
- Les ostéopathes

Vous pouvez aussi venir en section ou composer le **0821 011 972** afin de connaître la situation conventionnelle d'un praticien, en précisant son nom et ses coordonnées. Vous restez toujours libre du choix de votre praticien ou professionnel de santé.

Mon ophtalmologue
m'a prescrit des
lunettes...

optistya
OPTICIENS AGRÉÉS - OPTICIENS AGRÉÉS - OPTICIENS AGRÉÉS

Le logo est
porté sur la
vitrine du
magasin ?
Votre
opticien est
conventionné !

Les avantages du Réseau OPTISTYA pour les adhérents

- Réalisation d'un devis clair et détaillé établi avant
- Remboursement sur les verres plus importants
- Dispense d'avance de frais obligatoire : le reste à charge est moindre
- Engagement de qualité et de garantie bris de plus longue durée

Je dois être
appareillé suite
à une perte
d'audition...

audistya
AUDIOPROTHÉSISTES PARTENAIRES - AUDIOPROTHÉSISTES PARTENAIRES

Le logo est
porté sur la
vitrine du
magasin ?
Votre
opticien est
conventionné !

Les avantages du Réseau AUDISTYA pour les adhérents

- Réalisation d'un devis clair et détaillé établi avant l'achat pour chaque type d'appareil
- Des prix plafonnés par type de produit
- La dispense d'avance de frais obligatoire, exclusivement pour l'achat d'appareils auditifs (hors entretien, réparation et accessoires)
- Un mois d'essai gratuit, avec un minimum imposé de 4 séances de réglage par l'audioprothésiste
- Une garantie étendue à 4 ans en cas de panne

Mon dentiste
doit me faire des
prothèses...

Votre
dentiste est il
conventionné
MGEN ?
Renseignez
vous auprès de
nous !

Vous bénéficierez de ces avantages dans le cadre du protocole dentaire

- Un remboursement amélioré aux adhérents MGEN
- La garantie aux adhérents de l'application d'un barème tarifaire encadré
- L'accord préalable de la mutuelle garantit la bonne application du protocole : il permet de bénéficier de la dispense d'avance de frais, le reste à charge est moindre

La loi Le Roux du 27 Janvier 2014 autorise les mutuelles, comme le peuvent déjà les assurances et les institutions de prévoyance, à instaurer des différences sur le niveau des prestations quand l'adhérent a choisi de recourir à un service de santé avec lequel MGEN a conclu une convention.

mgen[★]

SOLUTIONS
ACQUISITION
MGEN

Acquisition
ou rénovation,
**des envies
d'emménager
plein la tête ?**

ASSURANCE
EMPRUNTEUR⁽¹⁾

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
CHÔMAGE⁽¹⁾

Les solutions MGEN ont tous les atouts pour faciliter l'acquisition ou les travaux⁽²⁾ de votre résidence principale ou secondaire : montant maximum garanti étendu à **1 000 000 €** et l'Assurance Emprunteur à partir de **0,11 %** du capital initial du prêt.

mgen.fr
Mutuelle Santé
Prévoyance

www.angial.agency - 00377 - Janvier 2015 - ©Shutterstock - Réf. : APAC00115

Ce document n'a pas de valeur contractuelle

(1) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information 1537W et 7853L.

(2) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information du contrat, couverture également des prêts travaux ≤ à 75 000 €

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15. CNP Assurances - Société Anonyme au capital de 686618477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris. CNP IAM - Société Anonyme au capital de 30500000 euros entièrement libéré - 383 024 189 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Siège social : 4 place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr.



Les Solutions Acquisition MGEN

Les solutions MGEN ont tous les atouts pour faciliter l'acquisition ou les travaux de votre résidence principale ou secondaire pour un montant maximum garanti étendu à 1 000 000 € et l'Assurance Emprunteur à partir de 0,11 % du capital initial du prêt.

CAUTION ACQUISITION

Vous souhaitez acquérir un bien immobilier ou faire des travaux dans votre résidence principale ou secondaire dont vous êtes le propriétaire, vous aurez obligatoirement besoin de fournir une garantie à votre organisme prêteur. MGEN vous propose la Caution Acquisition MGEN.

La caution acquisition a pour objet de garantir l'organisme prêteur contre tous risques d'impayés des échéances de prêt immobilier souscrit par un adhérent et son éventuel co-emprunteur.

Vous bénéficiez de taux de cotisation très bien positionnés, avec des frais de dossiers très réduits !

Pour en bénéficier, vous devez emprunter dans l'une des banques partenaires : BNP Paribas PF (ex UCB), Caisse d'Epargne, Banque Postale, Crédit Mutuel Enseignant selon le département.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Pour acheter votre bien, vous avez nécessairement besoin d'assurer vos prêts immobiliers et/ou vos travaux.

Nous avons souscrit pour vous auprès de CNP Assurances un contrat Assurance Emprunteur Indemnitaire pour assurer vos prêts immobiliers.

L'Assurance emprunteur MGEN est valable quel que soit l'organisme bancaire dans lequel vous avez réalisé votre emprunt et couvre les risques de décès, perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA), et de l'incapacité de travail (ITT).

Age de l'emprunteur	En cas de tarif standard % par an du montant initial garanti
Moins de 28 ans	0,11 %
de 28 à moins de 36 ans	0,13 %
de 36 ans à moins de 46 ans	0,23%
de 46 ans à moins de 56 ans	0,33%
de 56 ans à moins de 70 ans	0,50%

MGEN peut également vous proposer l'Assurance Emprunteur Forfaitaire. Soucieuse de faciliter l'acquisition d'un bien dans le cadre d'un prêt immobilier, ou la réalisation de travaux, MGEN enrichit aujourd'hui son offre dédiée à ses adhérents avec l'Assurance Emprunteur Forfaitaire. Vous bénéficiez ainsi d'une couverture renforcée en cas d'Incapacité Totale de Travail avec la prise en charge de l'échéance de prêt, et ce, même si vous ne subissez aucune perte de rémunération.

ASSURANCE CHÔMAGE

Vous souhaitez vous mettre financièrement à l'abri en cas de perte d'emploi, nous avons souscrit pour vous auprès de la CNP le contrat Assurance chômage.

Facultative, elle est recommandée pour les non-fonctionnaires (emprunteurs ou co-emprunteurs).

Pour en savoir plus

Contactez-nous au
0821011972

Venez nous rencontrer
dans votre section
départementale

Vie de la section

Action Audistya : des diagnostics auditifs gratuits en section

Nous avons eu le plaisir d'organiser au sein de la section, les 28 avril et 9 mai 2016, des diagnostics auditifs gratuits au profit de nos adhérents.

Cette première édition a remporté un franc succès. Les retours de ceux qui en ont bénéficié sont très positifs.

Toujours soucieux de vous offrir des prestations de qualité en matière de prévention, cette action est organisée ainsi :

- Nos adhérents sont reçus par des professionnels du réseau AUDISTYA, qui les conseillent et les orientent en cas de perte auditive.
- Ceux qui le souhaitent ont l'opportunité de rencontrer leur conseiller MGEN avec qui ils font un point complet sur leur protection Santé-Prévoyance.



À noter dans vos agendas, prochaine édition
le Mardi 19 juillet !!

Contact : kjordan@mgen.fr



Participation au Salon de l'Immobilier

MGEN a participé au Salon de l'Immobilier, du Logement et du Crédit les 27 et 28 mai derniers au Palais des Congrès de Madiana afin de promouvoir ses Solutions pour le logement.

Notre équipe de collaborateurs a su, une fois de plus, répondre avec professionnalisme aux besoins des visiteurs et les accompagner au mieux dans leurs projets immobiliers.

Présence à la Galléria

MGEN sera présente les 1^{er} et 2 juillet 2016 au 1^{er} étage du centre commercial Galléria, afin de promouvoir ses différentes offres de mutuelle santé et prévoyance.

Vous pourrez bénéficier à cette occasion d'un bilan personnalisé pour un accompagnement à tous les moments de la vie pour vous et vos proches.

Notre équipe vous accueille durant cet événement de 9h à 19h et se fait une joie de vous rencontrer ! Parlez-en autour de vous !

En tant qu'acteur global de santé, MGEN a soutenu, en avril dernier, l'action « Parcours du Coeur » organisée par la ville de Ducos en collaboration avec la Fédération Française de Cardiologie, pour les scolaires. Il est fondamental de prévenir les risques cardiovasculaires dès le plus jeune âge et MGEN dans sa politique de prévention agit en ce sens.

MMMIEUX

CONNECTÉ À MA SANTÉ



MIEUX
dans son corps



MIEUX
dans sa tête



MIEUX
dans sa vie

Nouveau ! MGEN lance MMMieux.fr
LA PLATEFORME DE PRÉVENTION SANTÉ EN LIGNE

Connectez-vous vite
www.mmmieux.fr

L'OSTÉOPOROSE

Fréquence

Après 50 ans, le nombre de personnes atteintes d'ostéoporose augmente nettement, du fait des changements hormonaux touchant 25% des femmes de 65 ans et 50% des plus de 80 ans

Symptômes

- Maladie silencieuse n'ayant aucun symptôme.
- Signes d'alerte : fractures du poignet ou des vertèbres (avec une diminution de la taille)

Complication possible

Fragilité osseuse responsable de fractures et de chutes.

Complication possible

Fragilité osseuse responsable de fractures et de chutes.

Causes

La masse osseuse augmente pendant la croissance jusqu'à atteindre un pic vers 20 ans puis diminue d'environ 0,5 à 1% par an. Ce pic est en partie déterminé par la génétique, mais également influencé par la nutrition et l'activité physique.

Les facteurs de risque les plus courants sont : l'âge, le poids, le tabagisme et l'alcoolisme.



FAITES LE POINT SUR
L'OSTÉOPOROSE

De quoi parle-t-on ?

L'ostéoporose est une maladie osseuse associant à la fois une diminution de la densité de l'os et des modifications de son architecture interne.

ET VOUS ?

Faites le test

19 questions simples pour évaluer votre santé osseuse ⁽¹⁾
Répondez aux questions ci-dessous en inscrivant des croix dans les colonnes « oui » ou « non »

	OUI	NON
Facteurs de risque non influençables par le style de vie – Histoire familiale		
Votre mère ou père souffrait-il d'ostéoporose ou a-t-il ou elle eu une fracture osseuse après une chute légère (de sa propre hauteur) ?		
Votre mère ou père souffrait-il d'une hypercyphose dorsale (« bosse ») ?		
Avez-vous déjà souffert d'une fracture après une chute légère à l'âge adulte ?		
Tombez-vous souvent (plus d'une fois depuis un an), ou avez-vous peur de tomber parce que vous redoutez une fracture osseuse ?		
Avez-vous perdu plus de 3 cm de taille ?		
Votre indice de masse corporelle (IMC) est-il inférieur à 19 ? IMC = (poids en kg) / (taille en m) ² .		
Avez-vous suivi un traitement par corticostéroïdes (cortisone, prednisone etc.) pendant plus de trois mois ?		
Souffrez-vous de polyarthrite chronique ?		
Souffrez-vous d'hyperthyroïdie ou d'hyperparathyroïdie ?		
Souffrez-vous souvent de diarrhées dues à une maladie chronique des intestins ?		
Pour les femmes : avez-vous été ménopausée (arrêt définitif des règles) avant l'âge de 45 ans ?		
Vos règles ont-elles déjà été interrompues pendant plus de 12 mois (sauf en cas de grossesse ou d'ablation de l'utérus) ?		
Avez-vous subi une ovariectomie (ablation des ovaires) avant l'âge de 50 ans, sans bénéficier d'une hormonothérapie de substitution ?		
Pour les hommes : avez-vous déjà souffert d'impuissance, de perte de la libido (désir sexuel), ou d'autres symptômes d'une carence en testostérone pendant une durée prolongée ?		
Facteurs de risque influençables par le style de vie (voir « Conseils »)		
Buvez-vous régulièrement d'importantes quantités d'alcool ? (plus que 0,5 l de bière, 0,25 l de vin, ou 0,04 l de spiritueux/jour).		
Fumez-vous, ou avez-vous fumé ?		
Pratiquez-vous moins de 30 minutes d'exercice physique par jour ? (activités ménagères, jardinage, promenade, marche, jogging, etc).		
Évitez-vous ou êtes-vous allergique aux produits laitiers ?		
Passez-vous moins de 10 minutes à l'air libre par jour (et sans vous exposer à la lumière du soleil) ?		

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, vous avez au moins un facteur de risque qui pourrait conduire à de l'ostéoporose et à des fractures osseuses plus tard. Ceci ne signifie pas que vous souffrez d'ostéoporose. Parlez-en à votre médecin traitant. Il fera le point avec vous.

LES CONSEILS !

MODIFICATION DES HABITUDES DE VIE

Activité physique

- **Une activité physique régulière :** 3 séances d'une heure d'exercices physiques avec charge, en plus des 30 minutes de marche quotidienne.
- **Les bénéfices :** renforcement de la masse osseuse, entretien de la musculature, de l'équilibre, diminution du risque de chute et de fracture.

Apports de calcium

- **Une alimentation équilibrée** contient suffisamment de calcium permet de combler les besoins du corps sans puiser dans ses réserves, c'est-à-dire les os.
- **Les aliments riches en calcium :** produits laitiers, sardine, légumes verts foncés (brocolis, etc.), eaux minérales.
- **Les carences :** seuls les sujets carencés ont besoin d'une supplémentation.

Apports de vitamine D

- **L'exposition de la peau** aux rayons ultraviolets du soleil engendre une synthèse de la vitamine D.
- **Les aliments riches en vitamine D :** sardine, maquereau, hareng, saumon, thon...
- **Chez le sujet âgé :** une supplémentation en vitamine D est souvent utile, notamment pour les personnes vivant en institution.

Maintien d'indice de masse corporel normal

- **un faible poids et un faible indice de masse corporelle** sont aussi corrélés à un risque accru d'ostéoporose et de fracture ostéoporotique.
- **l'indice de masse corporel recommandé** se situe entre 18,5 et 25

Tabagisme/alcoolisme

- ils sont corrélés à une diminution de la densité minérale osseuse.



D'autres « Mémentos santé » autour de thématiques diverses sont disponibles en section !

À noter...

- Jeudi 15 septembre 2016**
Rentrée des nouveaux retraités
- Jeudi 22 septembre 2016**
Rentrée du Club des retraités avec présentation des ateliers

Les rendez-vous du mardi
à Tropiques Atrium
Mardi 18 octobre 2016 de 9h à 13h, film sur le costume traditionnel

Contacts du Club des retraités
Alain de Chavigny
06 96 18 07 33
Yolande Salpétrier
06 96 28 13 67
Claude Jean-Baptiste
06 96 41 69 35
Marie-Josée Placide
06 96 18 11 48

mgen[★]

PRÊT
INSTALLATION
MGEN
CASDEN

Prêt installation MGEN-CASDEN

Inutile de chercher
plus loin, il n'a que
des avantages !



www.mgen.fr - 0038 - © Casden - Document contractuel - 86/18/PR00115

mgen.fr
Mutuelle Santé
Prévoyance

Un crédit vous engage et doit être remboursé. **Vérifiez vos capacités de remboursement** avant de vous engager

MGEN, Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement, distribue exclusivement les prêts de la CASDEN Banque Populaire. Ce prêt est également distribué par la CASDEN Banque Populaire ou par le réseau des Banques Populaires en qualité d'intermédiaire pour la vente des crédits CASDEN.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, Intermédiaire en Opération de Banque de la CASDEN Banque Populaire, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15. CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.

casden
BANQUE POPULAIRE